

***** CONSEIL RÉGIONAL *****

BAS ST-LAURENT / GASPÉSIE

CÔTE-NORD / ÎLES DE LA MADELEINE

**PROCÈS-VERBAL
DE LA
RÉUNION**

LE 19 septembre 2023

ÉTAIENT PRÉSENT-TES :

ISABELLE CHARETTE - SSG 10060 - MATANE

SONIA GAGNÉ – SSG 10060 - MATANE – PRESIDENTE CR-08

MÉLANIE DESROSIERS- REPRÉSENTANT - AFPC QUÉBEC

ÉLOISE GAGNON – SSG 10060 – MATANE et présidente du comité des femmes

JULIE PATRICIA-

YANN BOUDREAU – 10200 PARC CANADA- MINGAN

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Sonia Gagné souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte à 17H18.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sonia fait la lecture de l'ordre du jour.
Les varia demeurent ouverts.

*L'adoption de l'ordre du jour est proposée Sonia par secondé par Éloïse.
Adopté à l'unanimité.*

3. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 JUIN 2023- REMIS À LA PROCHAINE RENCONTRE

*L'adoption du procès-verbal est proposée par Sonia et secondée par Isabelle.
Adopté à l'unanimité.*

4. PRÉSENTATION ET TOUR DE TABLE PAR LES DIFFÉRENTS-TES PARTICIPANT-TES

Les participants (es) discutent des enjeux de leur milieu de travail.

5. TRÉSORERIE

Isabelle présente les états financiers en date 31 août 2023. Ils seront annexés à ce procès-verbal.

L'adoption des états financiers est proposée par Isabelle et secondée par Yann.
Adopté à l'unanimité.

6. FORMATION- ÉDUCATION

- ABC en ligne les 16, 17 et 18 novembre
- Dirigeants de section locale : 8 et 9 décembre à Québec

7. SANTÉ-SÉCURITÉ- MISE À JOUR

Réclamations - 26, 27 Octobre Rimouski jusqu'au 29 septembre pour s'y inscrire.

8. VARIA

8.1 Mélanie : Statistiques Canada commencent à prendre ses données sur les indemnités de Vichères. C'est très important pour la région 08. Statistiques vont contacter les gens des régions et ils seraient important que la population y répondent. Mélanie veut mettre une stratégie pour que les membres puissent y répondent aussi.

10. Date et lieu de la prochaine réunion

L'ordre du jour étant épuisé à la réunion est levée à 18h21. La prochaine réunion aura lieu vers le mois de décembre.

Isabelle Charette
Secrétaire, Conseil Régional 08

Avant de commencer :

Inscrire votre organisation :

Inscrire votre région :

Inscrire la date de début de l'année financière :

Inscrire le solde de votre encaisse au début de la période :

Inscrire l'avoir des membres au début de la période :

Inscrire le montant total de vos comptes à payer au début de la période :

Inscrire le montant total de vos frais payés d'avance au début de la période :

Afin de produire vos états financiers :

Pour des états financiers interrimes, inscrire les dates (AAAA-MM-JJ) ici :

Début :

Fin :

Inscrire le montant total de vos comptes à payer :

Inscrire le montant total de vos frais payés d'avance :

Saisir les données de votre budget sur la feuille «Budget»

Saisir vos opérations dans la feuille «Écritures»

Conseil régional de l'AFPC
Bas St-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine/Côte-Nord
Budget

	2021 BUDGET	2022 BUDGET	2023 BUDGET
<u>REVENUS</u>			
Financement régulier - AFPC-Québec		6 900,00 \$	8 075,00 \$
Intérêt Banque		7,00 \$	450,00 \$
Autres revenus			
TOTAL DES REVENUS	0,00 \$	6 907,00 \$	8 525,00 \$
<u>DÉPENSES</u>			
Dépenses réunions		2 000,00 \$	2 000,00 \$
Action politique		1 000,00 \$	1 500,00 \$
Conférences et congrès			500,00 \$
Fournitures de bureau		100,00 \$	100,00 \$
Frais de déplacement		1 500,00 \$	1 500,00 \$
Frais de location			
Frais d'adhésion - organismes régionaux			
Autres dépenses		750,00 \$	1 500,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	0,00 \$	5 350,00 \$	7 100,00 \$
<u>BÉNÉFICE (PERTE) NET</u>	0,00 \$	1 557,00 \$	1 425,00 \$

Conseil régional de l'AFPC
Bas St-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine/Côte-Nord
État des résultats
Pour la période du 01 janvier 2023 au 31 août 2023

	2023 BUDGET	2023 RÉEL
<u>REVENUS</u>		
Financement régulier - AFPC-Québec	8 075,00 \$	0,00 \$
Intérêt Banque	450,00 \$	891,71 \$
Autres revenus		1 804,39 \$
TOTAL DES REVENUS	8 525,00 \$	2 696,10 \$
<u>DÉPENSES</u>		
Dépenses réunions	2 000,00 \$	380,06 \$
Action politique	1 500,00 \$	2 657,47 \$
Conférences et congrès	500,00 \$	0,00 \$
Fournitures de bureau	100,00 \$	91,97 \$
Frais de déplacement	1 500,00 \$	201,71 \$
Frais de location		0,00 \$
Frais d'adhésion - organismes régionaux		0,00 \$
Autres dépenses	1 500,00 \$	1 300,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 100,00 \$	4 631,21 \$
BÉNÉFICE (PERTE) BRUT	3 425,00 \$	(1 935,11 \$)
<u>Plus</u>		
Frais payés d'avance	0,00 \$	0,00 \$
Dépenses effectuées en 2022	0,00 \$	0,00 \$
<u>Moins</u>		
Comptes à payer	0,00 \$	0,00 \$
Frais payés en 2022	0,00 \$	1 786,07 \$
<u>BÉNÉFICE (PERTE) NET</u>	3 425,00 \$	(3 721,18 \$)

Conseil régional de l'AFPC
Bas St-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine/Côte-Nord
État de l'avoir des membres
Pour la période du 01 janvier 2023 au 31 août 2023

<u>AVOIR DES MEMBRES AU DÉBUT</u>	31 319,38 \$	31 319,38 \$
BÉNÉFICE (PERTE) NET	3 425,00 \$	(3 721,18 \$)
<u>AVOIR DES MEMBRES À LA FIN</u>	34 744,38 \$	27 598,20 \$

Pour la période du 01 janvier 2023 au 31 mai 2023

Conseil régional de l'AFPC
Bas St-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine/Côte-Nord
Bilan
31 août 2023

ACTIF

Encaisse	27 598,20 \$
Frais payés d'avance	0,00 \$

Total de l'actif	<u>27 598,20 \$</u>
-------------------------	---------------------

PASSIF

Comptes à payer	0,00 \$
-----------------	---------

Total du passif	<u>0,00 \$</u>
------------------------	----------------

Avoir des membres	<u>27 598,20 \$</u>
--------------------------	---------------------

Total du passif et de l'avoir des membres	<u><u>27 598,20 \$</u></u>
--	----------------------------